Examen professionnel exceptionnel de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs – Session 2026
BAP F – Emploi type F3D52 : Assistant-e des technologies de l'information et de la communication
Phase d'admission

Rapport du président de jury

Au titre de la session 2026, un examen professionnel exceptionnel de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs (BAP F – Emploi type F3D52 : Assistant-e des technologies de l'information et de la communication) prévu par le décret n° 2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation était organisé par l'Université Bourgogne Europe.

Le jury d'admissibilité a auditionné deux candidates et un candidat.

Le jury – composé de trois membres – réunissait des personnes disposant d'un haut niveau d'expertise et d'une solide expérience dans les champs d'activités couverts par la famille d'activité professionnelle et l'emploi-type. Pour l'ensemble des auditions, le jury avait établi une liste de quelques questions communes posées à tous candidats à l'issue de leur exposé, questions destinées par ailleurs à nourrir l'échange durant chacun des entretiens.

De manière générale, le jury souligne la qualité des exposés des candidats entendus qui étaient clairs et structurés et respectaient les cinq minutes imparties. Le jury relève également le bon niveau des candidats, fondé sur des parcours professionnels et des acquis de l'expérience professionnelle globalement en adéquation avec l'emploi type de référence. Il souligne enfin que les entretiens, tous de bonne qualité, ont également été l'occasion de mieux cerner, et parfois d'apprécier des écarts, les motivations et les capacités des candidats-es à exercer des fonctions dévolues aux agents relevant du corps des assistants ingénieurs – sens de l'organisation, de l'initiative et de l'innovation, aptitudes à l'encadrement, capacités à se projeter notamment.

Fait à Dijon, le 08 octobre 2026

Le président du jury

Emmanuel Ranc

*
* *